



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élus locaux

Question écrite n° 7813

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui indiquer la répartition des élus locaux français. Il souhaiterait en effet connaître le nombre d'élus par département et par catégories, c'est-à-dire le nombre de conseillers municipaux, généraux et régionaux.

Texte de la réponse

La répartition statistique des élus locaux qui intéresse l'auteur de la question est donnée par le tableau suivant, pour lequel les départements ont été classés dans l'ordre minéralogique. (Voir tableau dans JO correspondant). Pour être complet, il faudrait ajouter à la statistique les 163 conseillers de Paris et les 51 membres de l'assemblée de Corse, qui n'entrent pas stricto sensu dans les trois catégories définies par l'honorable parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7813

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 décembre 1997, page 4604

Réponse publiée le : 9 février 1998, page 735